Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 057-200073609-20260429-DCA082026-DE

DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

CCAS DE OGY-MONTOY-FLANVILLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du **29 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, le conseil d'administration du CCAS de ***OGY-MONTOY-FLANVILLE*** étant réuni à la mairie de Montoy-Flanville, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marina Gautier, Vice-Présidente

Membres du CA : **17**
Présents : **14**
Votants : **15**

Etaient présents :

Mesdames : Sophie ATAKAYA, Antoinette BASTIEN, Laurence BAYEUR, Mélanie CARNIEL, Audrey CAROLÉO, Sophie CENTONZE, Débora DIAZ, Caroline GANNE, Marina GAUTIER, Monique GUILLAUME, Sabrina HAJRI, Valérie SIMONIN, Carole TRIBOULOT
Monsieur : Jordan MAYER
Etaient absents excusés : Hugo WEBER, Eric GULINO
Etaient absents :
Procurations : Mme Marylène BOURGUIGNON a donné procuration à Mme Marina GAUTIER

Un scrutin a eu lieu, Madame Carole TRIBOULOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

La Vice-Présidente certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 30/04/2026 et que la convocation du conseil avait été faite le 24/04/2026.

N° 08/2026 – PROVISIONS ET NON-VALEUR

Rapporteur : Marina GAUTIER

Vu l'instruction M57 relative à la comptabilité des CCAS,
Vu l'article L-2321-2 du Code des Collectivités Territoriales,

Le trésorier de Metz, comptable assignataire de la commune, demande l'admission en non-valeur et la comptabilisation des nouvelles provisions.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après discussion et délibération, le conseil d'administration par **15 VOIX POUR,**

- **PORTE** au 31/12/2025, pour le budget du CCAS le montant des provisions comptabilisées au titre des débiteurs défaillants à hauteur de 920,00 € et prévoit les crédits budgétaires au compte 681.
- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 214,33 € et prévoit les crédits nécessaires au compte 6541.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 29 avril 2026

La Vice-Présidente,
Marina GAUTIER

MAIRIE D'OGY-MONTOY FLANVILLE (57)

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 057-200073609-20260429-DCA082026-DE